

# LAINES-AUX-BOIS...

# Les infos

07/2020

Madame, Monsieur, Chers Laignerans,

# 2

Nous abordons une période estivale particulière pour ces mois de juillet-août. Les contraintes imposées pour les animations grand public nous ont obligés à renoncer à la Commémoration du Monument du Maquis de Montaigu et aux festivités du 14 Juillet. Pourrons-nous, à la rentrée, organiser événements, rassemblements, comme nous en avions l'habitude ? J'en doute fortement. Nous devrons nécessairement nous adapter pour garantir la sécurité de tous.

Nous avons ouvert l'espace multisports et le terrain de pétanque et je me réjouis de voir les jeunes et moins jeunes en profiter à nouveau. Mais cette liberté retrouvée ne doit pas laisser libre cours aux excès, et ne pas faire oublier que la fréquentation de ces lieux reste soumise aux règles que nous connaissons tous : l'interdiction des regroupements de plus de 10 personnes et le respect des gestes barrières.

En parallèle la vie municipale continue...Les commissions sont installées et se sont réunies afin de préparer le budget 2020, voté le 15 juillet dernier; budget impacté par la crise sanitaire que nous traversons. Les travaux progressent aussi et nous espérons pouvoir proposer à la location dès novembre les trois logements situés dans l'ancienne école au 29 Grande Rue.

Pour finir, je souhaitais apporter quelques précisions supplémentaires sur le nouveau service de collecte des déchets. Depuis le 6 juillet, le ramassage des Ordures Ménagères a lieu tous les 15 jours et un dispositif propre aux voies difficiles d'accès est mis en place.

L'utilisation d'un véhicule de petit gabarit, plus adapté, permettra de garantir plus de sécurité aux habitants et agents de collecte et une moindre dégradation des voiries communales. Les voiries concernées sont la rue Emile Patris, la rue des Frêtées, le chemin des Croisettes, une partie de la Voie basse des Vignes, le Chemin des Communes et les Grandes Vallées. La collecte des ordures ménagères y est prévue le mardi, le tri sélectif le jeudi et les déchets verts le vendredi.

Pour le reste du village, la collecte est assurée par le camion habituel les lundis, jeudis pour le tri sélectif et vendredis pour les déchets verts. Consciente des difficultés que chacun peut rencontrer dans la mise en place de cette nouvelle organisation, je reste disponible pour répondre aux interrogations et envisager au cas par cas des solutions.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Anne-Sophie GAUTHIER

Commission CCAS





Commission Bâtiments



Commission communication



Commission forêt



# Conseil municipal...

## # COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 15/07/2020

<u>Etaient présents</u>: Mesdames GAUTHIER Anne-Sophie, JUNIOT Virginie, MAURELET Laura, PERRAULT Aurélie, SWARTVAGHER Marine, JOANNIS Christelle, secrétaire de mairie.

Messieurs CHATELAIN Edouard, DELATOUR Guillaume, DESCHAMPS Patrick, FAYS Marc, MICHAUX Jordy, MICHON Sébastien, PRUNIER Jean-Louis.

Excusés: JACQUEY Françoise, LASNERET Yves.

Secrétaire de séance : Monsieur DELATOUR Guillaume.

### **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA FORET 2019**

Le résultat cumulé du compte administratif de la forêt s'élève à : 148 420.23 €

#### **BUDGET PRIMITIF DE LA FORET 2020**

Le budget primitif de la forêt 2020 s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 154 053.23 €.

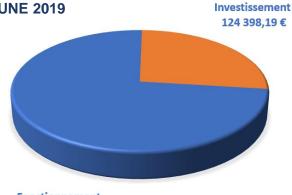
#### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE 2019



Les dépenses 2019 de fonctionnement s'élèvent à : 342 509.85 €

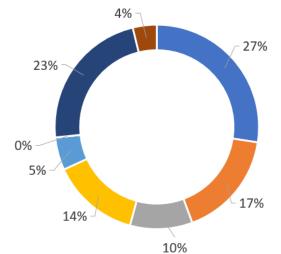
Les dépenses 2019 d'investissement s'élèvent à : 124 398.19 €

Les dépenses 2019 qui restent à réaliser s'élèvent à : 30 341.77 €



Fonctionnement 342 509,85 €

Les dépenses 2019 déficit investissement budget eau s'élèvent à : 2 990.44 €



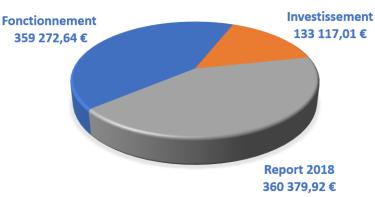
- Charges générales 128 032,90 €
- Charges de personnel 79 062,13 €
- Subventions, participations 46 157,87 €
- Atténuations des produits 64 997,00 €
- Intérêts de prêt 24 211,62 €
- Autres dépenses 48,33 €
- Investissements directs 106 716,85 €
- Remboursement de prêt 17 681,34 €

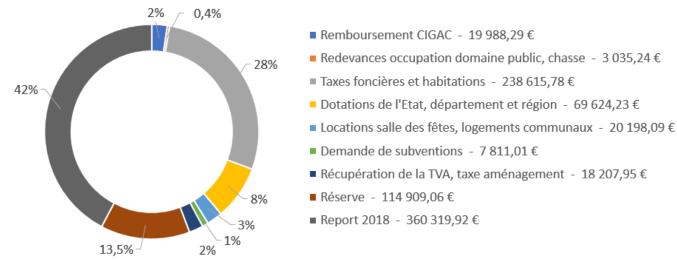
#### LES RECETTES : 852 769.57 €

Les recettes 2019 de fonctionnement s'élèvent à : 359 272.64 €

Les recettes 2019 d'investissement s'élèvent à : 133 117.01 €

Le report 2018 s'élève à : 360 379.92 €





#### **BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE 2020**

Le budget primitif de la commune 2020 s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 693 864.09 €.

#### LES OBJECTIFS 2020:

- Pas de hausse des taxes d'habitation, foncière bâti et foncière non bâti pour 2020
- Terminer et mettre en location les 3 appartements de « la petite école » : 40 000 €
- Acheter un tracteur-tondeuse homologué pour la circulation : 15 000 € HT

#### **AUTRES SUJETS:**

- Les loyers des appartements ont été fixés
- La vente du matériel communal non utilisé est acceptée
- La salle des fêtes sera accessible à compter du13 août 2020 aux personnes ayant réservé (sous réserve des conditions sanitaires en vigueur)



# Commissions...

# # PRESENTATIONS, OBJECTIFS

CCAS: Françoise JACQUEY, Marine SWARTVAGHER, Françoise CHAMBON, Anne NOIRET, Laurence AIGLE, Philippe CHARONNAT, Sébastien MICHON.

Les missions du CCAS sont, entre autres, le repas des aînés, le colis de fin d'année, l'accompagnement et le lien avec la population, les actions sociales auprès des Laignerans selon la nécessité.

En raison de la distanciation sociale, le repas des aînés n'aura pas lieu en 2020. Cependant durant cette période difficile, la commission est intervenue pour assurer une veille auprès des personnes âgées et a participé à la distribution des masques. Nous sommes à votre écoute. PRENEZ SOIN DE VOUS.

Communication: Laura MAURELET, Aurélie PERRAULT, Marine SWARTVAGHER, Virginie JUNIOT, Sébastien MICHON.

Communiquer entre nous et avec vous!

Des feuilles d'infos en format papier dès que cela sera nécessaire. Une page Facebook et l'application PanneauPocket pour des infos en temps réel, des rappels...

Et d'autres choses encore à créer et à développer pour mieux vivre ensemble!

Forêt: Jean Louis PRUNIER, Marc FAYS, Patrick DESCHAMPS, Hubert MAUDIER, Daniel LOIRET, Joël SIMON, Didier WITZER.

La commission est composée de 3 membres du conseil municipal et de 4 membres bénévoles de la commune. Cette commission aura pour but :

- Le relationnel avec l'ONF (Office National des Forêts)
- Le plan d'aménagement de la forêt communale
- Le reboisement de la route de Prugny
- La vente du bois de chauffage
- Salle des fêtes : Jordy MICHAUX, Guillaume DELATOUR, Yves LASNERET

La commission va s'occuper de :

- Soutenir Monsieur Renard (Etats des lieux...)
- Promouvoir la salle en la proposant pour différentes manifestations (réunions familiales, séminaires...)
- Améliorer la qualité phonique, en reprenant les différentes analyses déjà effectuées et en poursuivant l'étude des devis en cours.

Bâtiments: Jean Louis PRUNIER, Virginie JUNIOT, Aurélie PERRAULT, Edouard CHATELAIN, Sébastien MICHON.

Notre mission est d'entretenir et de gérer les infrastructures de notre village : Eglise, Cimetière, Mairie, Monument du Maquis...

Pour cette année, notre objectif est de finaliser la réhabilitation « de la petite école » en logements, dans la continuité du mandat précédent.

Festivités et associations : Sébastien MICHON, Patrick DESCHAMPS, Françoise JACQUEY, Yves LASNERET, Philippe CHARONNAT, Philippe BRUNNER.

Cette commission est composée de 5 membres du Conseil Municipal et de bénévoles.

Elle assure en premier lieu le relationnel avec le secteur associatif.

Par ailleurs, elle contribue à la mise en place des festivités telles que : la cérémonie des vœux, le 14 juillet, les cérémonies commémoratives, le beaujolais, la fête de la musique...

Enfin, afin de renforcer le programme des manifestations, la commission a pour projet de proposer de nouvelles animations.

Réseaux / Sécurité routière : Edouard CHATELAIN, Guillaume DELATOUR, Jean-Louis PRUNIER, Patrick DESCHAMPS, Philippe HENRI, Florian BERNARD.

Pour la commission réseaux, voiries, chemins et sécurité, il est prévu cette année d'aménager le chemin Loche l'évêque sur la partie habitations et de boucher les trous sur les trottoirs des rues (La Croix Massey et Grande rue).

Il va être étudié au sein de la commission et grâce aux détecteurs de vitesse, les zones à sécuriser en priorité sur les grands axes. Il est étudié également le fait d'ajouter des « STOP » ou d'autres moyens dans certaines petites rues.

Environnement, qualité de vie, gestion des risques : Guillaume DELATOUR, Marine SWARTVAGHER, Jordy MICHAUX, Yves LASNERET, Olivier MATTON.

Cette commission s'occupe des questions relatives à :

- La qualité de vie : embellissement de la commune, fleurissement, propreté, services aux laignerans (distributeur de pain...).
- La préservation de l'environnement : valorisation démarche zéro produits phytosanitaires, protection et valorisation des ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique), gestion et valorisation des espaces verts de la commune.
- La gestion des risques : soutien aux activités des sapeurs-pompiers volontaires



# Zoom sur ...les employés municipaux

## # Christelle JOANNIS



# <u>Depuis combien de temps êtes-vous secrétaire pour la mairie de Laines aux Bois ?</u>

Je suis à la Mairie de Laines aux Bois depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019 suite au départ de Madame Anne Davenel.

#### Quel est votre parcours professionnel

Suite à l'obtention d'une maîtrise de Droit Public, j'ai travaillé pour l'éducation nationale (dans un collège), puis dans le privé comme directrice d'un service d'aide à domicile, puis pour le Conseil Départemental (DIDAMS), et en Mairie depuis octobre 2015.

# Quelles sont vos missions au sein de la commune de Laines aux Bois

Les missions de secrétaire de Mairie diffèrent selon la taille de la collectivité. A Laines aux Bois ce qui fait notre force c'est la polyvalence. Dans une même journée vous passez par de l'état civil, de l'urbanisme, de la gestion budgétaire et des ressources humaines ainsi que de l'assistance aux élus sur le plan juridique et administratif. Il faut faire preuve de technicité dans une variété de domaines.

# <u>Les lundis et jeudis soir, le secrétariat de Mairie est ouvert au public, quel est votre rôle sur ces heures d'accueil ?</u>

J'assure principalement un rôle de conseils et de renseignements notamment en matière d'urbanisme, d'état civil ou de locations de la salle des fêtes. Les questions sont très variées et nécessitent parfois que je me renseigne avant de répondre.

#### En quoi consiste votre travail en dehors de ces heures d'accueil ?

En dehors des heures d'ouverture au public je consacre mon temps aux dossiers qui nécessitent une certaine concentration. (Et il y en a...) La législation évolue, le monde change ce qui nécessite toujours de se mettre à jour régulièrement.

#### Qu'est-ce qui vous passionne dans votre métier et quelles sont les missions les plus difficiles ?

Tout, j'adore réellement ce que je fais. Même si l'on est souvent dans l'urgence j'ai besoin d'apprendre. Mais je reconnais que l'urbanisme et les finances sont mes domaines de prédilection. Je ne suis pas fan d'état civil....d'ailleurs la punition suprême serait l'état civil à Saint Pierre et Miquelon! Pour l'instant rien ne me paraît difficile au sens strict du terme.

#### Lors du confinement de quelle façon votre activité professionnelle a-t-elle été modifié ?

La seule chose qui ait changé lors du confinement c'est la fermeture au public. J'ai continué de venir chaque jour à la Mairie pour traiter les différents dossiers en cours. Beaucoup de monde était en télétravail et les dossiers avançaient quand même et quand l'activité était ralentie je me consacrais à l'archivage. J'ai eu la chance de pouvoir continuer à sortir de chez moi ce qui a été très important pour le moral.

## # William RENARD

# <u>Depuis combien de temps êtes-vous agent communal pour la mairie de Laines aux Bois ?</u> Cela fait 10 ans que je travaille pour la Mairie de Laines aux Bois.

#### **Quel est votre parcours professionnel**

Après une formation de peintre en bâtiment, j'ai été 2ème assistant décorateur en audiovisuel et cinéma puis 2ème assistant réalisateur.

#### Quelles sont vos missions au sein de la commune de Laines aux Bois

Mes missions sont centrées sur les espaces verts, la voirie et différentes tâches concernant l'entretien du village. Je m'occupe également de réaliser l'état des lieux de la salle des fêtes lors de sa location ainsi que son entretien. Et je participe aux travaux de réhabilitation de la petite école en logements.

#### Comment évoluent vos activités au fil des saisons ?

Il y a beaucoup de travail au printemps jusqu'au plein été puis un répit jusqu'à l'hiver, saison qui me permet de faire ce que je n'ai pu effectuer en saison pleine.

Qu'est-ce qui vous passionne dans votre métier et quelles sont les missions les plus difficiles ? Ce qui me convient c'est d'être en pleine nature et de travailler seul. Rien ne me semble difficile.

Lors du confinement de quelle façon votre activité professionnelle a-t-elle été modifiée ? Mon activité professionnelle n'a pas été modifiée mis à part le contact avec la population.





# L'info en plus...

## # TAILLE DES ARBRES, ARBUSTES ET HAIES

Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité de chaque riverain d'élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux de signalisation et la visibilité en intersection de voirie. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, téléphone et l'éclairage public.

Le moment est d'autant plus propice que la période de reproduction des oiseaux se termine. Il est en effet recommandé de ne pas tailler les haies entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 juillet, afin de préserver les espaces de nidification.

Plus de détails sur <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F614">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F614</a>

## #INTERDICTION DES BRULAGES

Pour rappel, l'arrêté préfectoral 07-3065 du 21 août 2007 interdit le brûlage de végétaux (et autres matières) en plein air, sur l'ensemble du département de l'Aube. Si vous avez des déchets verts, plusieurs solutions existent : le compostage individuel, le ramassage des déchets verts, la mise en déchèterie, le broyage.

(à ce titre, si une opération de broyage collectif vous intéresse, vous pouvez contacter la mairie <mairie.lainesauxbois@wanadoo.fr> pour vous faire connaître).

# **#LOCATION DES APPARTEMENTS « PETITE ECOLE »**

Suite à la réhabilitation de la « petite école », 3 logements seront disponibles au dernier trimestre 2020.

Nous avons décidé de vous présenter succinctement ces 3 appartements afin de pouvoir vous positionner sur l'un d'eux avant de faire paraître des annonces.

Tous les appartements ont entièrement été rénovés, spacieux, lumineux, ils sont équipés de chauffage électrique, doubles vitrages avec volets roulants électriques, cuisine semi équipée (plaque, four, hotte), cour ou jardin privatif, 2 places de parking privatives et d'un box de 5m² privatif.



Studio Rez de chaussée 36m²
Grande pièce à vivre
Cour privative de 24m²
2 places de parking
340 € / mois



F2 Rez de jardin 44m²
Vaste séjour, douche à l'italienne
jardin privatif de 120m²
2 places de parking
430 € / mois



F2 1er étage 49m²

Traversant, poutres apparentes, baignoire jardin privatif de 80m²
2 places de parking
490 € / mois

Si vous ou l'un de vos proches êtes intéressés, merci de prendre contact auprès de la mairie.



# **Dernières minutes**

## **#TRI SELECTIF**

Une borne à papier a été installée par Troyes Champagne Métropole, aux Grandes Vallées, à côté de la borne à verre existante.

Tous les papiers se trient et se recyclent. Plus d'informations sur :

https://troyes-champagne-metropole.fr/habitervivre/gerer-mes-dechets/points-dapport-volontaire/



## # PERMANENCES SECRETERIAT DE MAIRIE

Pendant les congés de Mme JOANNIS, du 10 août au 24 août, une permanence du secrétariat sera assurée de 17h à 19h les lundis et les jeudis.

## #TRANQUILITE VACANCES

Vous allez bientôt vous absenter! Vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile! Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (2 jours minimum) à la brigade de gendarmerie de Barberey Saint Sulpice.

## **#ACTION SOCIALE**

Les numéros utiles :









## Permanences du secrétariat de Mairie

Lundi de 10h à 12h et de 17h à 19h - Jeudi de 16h à 19h

Pour rencontrer Mme le Maire, il est impératif de prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Téléphone: 03 25 75 66 18

Email: mairie.lainesauxbois@wanadoo.fr





Liker notre page Facebook « mairie de Laines aux Bois »

